CPE Les Petits Semeurs

L'info-Parents

Mars 2021

Bulletin d'informations s'adressant aux parents utilisateurs du Jardin des tournesols et du Jardin des boutons d'or

SÉANCE DE PHOTOS POUR LES FINISSANTS 🎓

Une Séance de photos sera offerte pour les enfants qui nous quitteront pour la maternelle seulement. Celle-ci aura lieu le mercredi 17 mars au Jardin des boutons d'or et le jeudi 25 mars au Jardin des tournesols.

SPECTACLE

Un spectacle sera offert aux groupes de 3 et 4 ans. Le tout en présentiel et en respectant les normes de distanciation recommandées par la CNESST. Celui-ci aura lieu le mardi 23 mars au Jardin des boutons d'or et le mercredi 24 mars au Jardin des tournesols

MODIFICATION DES BESOINS

Nous procéderons prochainement à l'inscription de nouveaux enfants pour septembre prochain. Ainsi, nous aimerions savoir si vous avez des modifications à apporter à vos besoins de garde. Pourriez-vous nous les faire connaître en remplissant le formulaire en pièce jointe avant le 12 mars prochain.

Après cette date, nous tiendrons pour acquis que vos besoins demeurent sans changement.

DATE DE FIN DE SERVICES DES FINISSANTS

Les enfants qui quitteront pour la maternelle peuvent utiliser le CPE et bénéficier de la contribution réduite jusqu'au 31 août inclusivement. Si vous prévoyez retirer votre enfant avant la fin août, que ce soit pour cause de déménagement, de vacances ou pour toutes autres raisons, nous vous invitons à nous faire connaître la date de départ approximative en l'indiquant sur le formulaire.

Dès que la date définitive du retrait sera déterminée, vous devez passer au bureau pour signer le formulaire de résiliation.

ACCÈS AU CPE

Dernièrement au Jardin des boutons d'or, un étranger est entré dans l'installation sans s'identifier. Le système de carte à puce pour entrer dans les bâtisses a été mis en place pour maximiser la sécurité des enfants au CPE. Il est donc important que toute personne qui entre s'identifie en passant sa puce sur le lecteur. Nous vous demandons donc d'être vigilants et de ne pas laisser passer quelqu'un d'autre en même temps que vous. Si une personne ne détient pas de puce, elle devra attendre que la direction ou un autre membre du personnel vienne lui ouvrir. Merci de votre collaboration